



L'an deux mille vingt-cinq, le treize février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	08/02/2025
Date d’Affichage	08/02/2025
Nombre de Conseillers en exercice	14
Présents	8
Votants	12

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER.

Absents excusés :

Mme Sylvie COUPE, Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Michel LEBouc donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS, Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT, Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN.

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

N°020-2025

Raccordement au réseau dans le cadre de la concession gaz

Monsieur le Maire présente la demande de raccordement au réseau dans le cadre de la concession gaz pour le Territoire d’Energie Mayenne

Monsieur le Maire présente la convention ainsi que l’avenant à celui-ci. (voir le document joint)

Lors de l’échange les élus présents constatent que la concession obtenue permet le raccordement d’unités de méthanisation.

Ainsi ces productions rendent autonome la commune en énergie fossile.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** la convention ainsi que l'avenant au raccordement au réseau dans le cadre de la concession gaz pour le Territoire d'Energie Mayenne
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le